Guide d'utilisation

(Version 1 du 23 décembre 2021)

_

Registre National des Déchets, Terres excavées et Sédiments

Table des matières

1	Préa	mbul	e	2		
2	Desc	Description des interfaces				
	2.1	2.1 Créer son compte		2		
	2.2	Pren	nière connexion > Se rattacher à un établissement	2		
2.3 Première connexion > Créer un2.4 Page d'accueil		Pren	nière connexion > Créer un établissement	4		
		Page	e d'accueil	4		
	2.5	Saisi	r une nouvelle déclaration	5		
	2.5.1	. Cł	noisir sa déclaration	5		
	2.5.2	Co	onsignes générales de remplissage d'une déclaration	5		
	2.6	Rech	nercher une déclaration et Consulter les déclarations	7		
2.6.1 Page d'accueil		age d'accueil	7			
	2.6.2	Fi	ltres utilisables	7		
	2.6.3	Cł	nargement des déclarations	8		
	2.7	Con	sulter une déclaration dans le détail	8		
	2.8	Moc	lifier une déclaration	9		
	2.9	Con	sulter l'historique de modification d'une consultation	10		
	2.10	Tabl	eau de Consultation des collaborateurs	10		
	2.11	Gére	er les droits de mes collaborateurs	11		
	2.11.	.1	Cas général	11		
	2.11.	.2	Répondre à une demande de rattachement	11		
3	Anne	exes		12		
	3.1	Forn	nat des données à saisir	12		
3.2 Droits selon le profil de l'établissement				14		

1 Préambule

Le registre national des déchets, des terres excavées et sédiments a pour finalité principale : la traçabilité des déchets, des terres excavées et sédiments.

L'application « rndts.developpement-durable.gouv.fr » qui en découle, répond au <u>Décret n° 2021-321</u> <u>du 25 mars 2021 relatif à la traçabilité des déchets, des terres excavées et des sédiments</u> et permet la saisie numérique des déclarations de mouvements de déchets, terres excavées et sédiments prévues aux articles R.541-43 et R.541-43-1 du code de l'environnement.

Ce guide a pour but de décrire les différents parcours utiles pour utiliser l'application et réaliser vos déclarations. Il pourra faire l'objet de mises à jour pour prendre en compte de nouvelles fonctionalités.

2 Description des interfaces

2.1 <u>Créer son compte</u>

La connexion se fait via le portail Cerbère

L'application distingue deux rôles :

- Les collaborateurs ont le droit de créer, modifier et consulter une déclaration ;
- Les **administrateurs** peuvent, en complément, donner différents droits aux collaborateurs, voir <u>Gérer les droits de mes collaborateurs</u>.

Les rôles sont attribués par défaut au cours des parcours présentés ci-dessous.

RAPPEL A LA LOI EN CAS D'USURPATION D'IDENTITE :

Article 226-4-1 du code pénal :

Le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

2.2 <u>Première connexion > Se rattacher à un établissement</u>

Afin que l'application fonctionne correctement, vous devez rejoindre un établissement.

Une fois le compte créé sur Cerbère, l'application détecte que vous n'êtes pas rattaché à un établissement : seules des informations personnelles ont été fournies. Il vous est alors demandé de rejoindre un établissement.



Pour ce faire, indiquez le type d'établissement que vous souhaitez rejoindre, vous devrez ensuite saisir l'identifiant associé :

- Commune > n° INSEE
- Ecoorganisme > n° SIREN
- Autre > n° SIRET

Une fois l'identifiant de l'établissement saisi, cliquez sur "Rejoindre".

Si un établissement correspondant a déjà été inscrit, l'application le trouvera. Cliquez sur "Continuer" pour rejoindre cet établissement.

Si l'établissement n'est pas déjà inscrit, un message en rouge indique qu'aucun établissement n'a été trouvé. Il est alors possible de créer l'établissement : voir Créer un établissement.

En cliquant sur "Continuer" lorsque l'établissement existe, vous êtes redirigé vers une page blanche, où il est indiqué qu'une demande a été envoyée à votre administrateur afin qu'il approuve son rattachement. Le rôle automatiquement attribué est "Collaborateur".

🕖 Votre compte a été créé avec succès. Vous pourrez consulter les données de votre établissement une fois qu'un administrateur vous en aura donné l'accès.

Tant que votre demande n'est pas acceptée, vous n'aurez pas accès aux interfaces de consultation et de saisie. Il est recommandé de contacter l'administrateur afin de lui faire connaître l'envoi de la demande (à faire hors de l'application en le contactant par email par exemple).

Pour les administrateurs : voir <u>Répondre à une demande de rattachement</u> afin d'accepter la demande d'un collaborateur.

2.3 <u>Première connexion > Créer un établissement</u>

Dans le cas où aucun établissement n'a été trouvé lors de la recherche, il vous est possible de créer l'établissement.

Attention, la personne créant un établissement devient automatiquement Administrate	ur de
l'établissement.	

Il est ensuite possible de nommer différents administrateurs, voir <u>Gérer les droits de mes</u> <u>collaborateurs</u>.

Pour créer un établissement, cliquez sur « Créer un établissement » dans la page de recherche.

	Type d'établissement de rattachement *	
	Autre 👻	
(Profils *	n
	Installation de collecte de déchets apportés	Î
	Installation d'entreposage, dépollution, dé	
	Producteur de déchets, de terres excavées o	
	Transporteur de déchets	Ĩ
	Négociant en déchets	
	Entreprise de courtage en déchets	
í	Fuseau horaire *	1
	Europe/Paris (UTC+01:00, UTC+02:00)	

Renseignez le type d'établissement, puis les informations associées :

- Commune > Libellé de la commune et code INSEE
- Ecoorganisme > n° SIREN et raison sociale
- Autre > n° SIRET et raison sociale

Saisissez ensuite les différents profils de l'établissement. Ceci donne les droits d'accès aux différents registres, voir <u>Droits selon le profil de l'établissement</u>.

Une fois les différentes informations complétées et confirmées, vous devenez administrateur et avez accès aux interfaces de saisie et de consultation.

2.4 <u>Page d'accueil</u>

La page d'accueil de l'outil est constitué de 3 parties :

- Un bandeau supérieur à partir duquel est accessible :
 - La liste des collaborateurs de établissement. Voir <u>Consulter l'ensemble des</u> <u>collaborateurs</u>.
 - Une vignette avec le Prénom et Nom de la personne connectée. La déconnexion se fait en cliquant sur ce bouton puis en cliquant sur « Se déconnecter ».
- Une page centrale contenant un bouton « Nouvelle déclaration ». La saisie des déclarations dans tous les registres commence en cliquant sur ce bouton. Voir <u>Saisir une nouvelle</u> <u>déclaration</u>.
- La page centrale contient le module de consultation et de recherche des déclarations déjà saisies dans l'interface. Voir <u>Rechercher une déclaration</u>.

	2 COLLABO	RATEURS 👱 REMI MOURGUE	ES
Quel type de déclaration souhaites vous rechercher? 📦 Dechet non dangereux entrant () Déchet non dangereux sortant, () Terre et sédiment entrant () Terre et sédiment sortant	Nouvelle déclaration		
	~		
CONSULTER LA LISTE DES DÉCLARATIONS			

2.5 <u>Saisir une nouvelle déclaration</u>

2.5.1 Choisir sa déclaration

DÉCHET NON DANGEREUX ENTR	ANT
DÉCHET NON DANGEREUX SORT	ANT
DÉCHET DANGEREUX	
TERRE ET SÉDIMENT ENTRAN	т
TERRE ET SÉDIMENT SORTAN	т

En cliquant sur "Nouvelle déclaration" depuis la page d'accueil, une modale s'affiche. Choisissez le registre dans lequel vous souhaitez saisir votre déclaration.

Les registres accessibles sont filtrés selon le profil de l'établissement : Producteur de déchets, Installation de traitement, Installation de stockage etc. Ce profil est renseigné par la personne ayant créé l'établissement dans le parcours de connexion. Voir <u>Créer un</u> <u>établissement</u>.

Nouvelle déclaration	1
Vous vous apprête Veuillez vérifier le poursuivre votre saisi	z à renseigner un déchet. es informations avant de ie.
Votre déchet contie persistant, au sens o l'Environnement ?	ent-il un polluant organique de l'art. R. 541-8 du Code de
🔵 Oui 🔘 Non	
Le code déchet de déchet dangereux pa	votre déchet désigne-t-il un r qualification ?
🔿 Oui 💿 Non	
	Annuler Continuer

Une fois un registre choisi, indiquez si votre déchet, terre ou sédiment contient des polluants organiques persistants, ou si votre déchet, terre ou sédiment est dangereux par qualification.

Une réponse affirmative à l'une des deux questions indique que la saisie doit se faire dans Trackdéchets. Un nouvel onglet s'ouvre afin que vous puissiez continuer votre saisie sur l'application Trackdéchets.

Si la réponse est négative aux deux questions, la saisie se poursuit dans cette même application.

2.5.2 Consignes générales de remplissage d'une déclaration

Les données à saisir dans chaque déclaration répondent à l'<u>Arrêté du 31 mai 2021 fixant le contenu</u> des registres déchets, terres excavées et sédiments mentionnés aux articles R. 541-43 et R. 541-43-1 du code de l'environnement. Chaque registre est découpé en trois parties :

- Informations Générales, où sont détaillés les informations générales du déchet, de la terre ou du sédiment (dates, code déchet, quantité...)
- **Intervenants**, où sont détaillés les entreprises ayant pris part à la gestion du déchet, de la terre ou du sédiment : producteur, expéditeur etc.
- **Traitement**, où sont détaillés les informations relatives au traitement du déchet, de la terre ou du sédiment

Chaque ajout d'un intervenant se fait par une même famille de bouton "Ajouter un [...]", qui ouvre une modale où sont saisies les différentes informations.

RETOURNER À L'ACCUEIL Informat	Ajouter un expéditeur
DND ENTRANT	Raison sociale
Producteurs ⑦	
Choisir « Communes » si les déchets appo	SIRET
+ AJOUTER UN PRODUCTEUR	
Expéditeur	Adresse
	Code postal
Transporteurs (0) ⑦	Commune
+ AJOUTER UN TRANSPORTEUR	
	Adresse de prise en charge
Éco-organisme (facultatif)	
	_
+ AJOUTER UN ECO-ORGANISME	Annuler Valider

La saisie des communes, parcelles cadastrales et coordonnées GPS se fait de la même façon.

Si les informations saisies sont incomplètes, ou si leur format diffère du format attendu, un message d'erreur apparaît en rouge au niveau du champ correspondant. La liste des formats est disponible à l'annexe <u>Format des données</u>. Les erreurs remontées sont affichées en rouge.

S'il vous est impossible de progresser dans le formulaire, c'est qu'une information est manquante ou au mauvais format dans la page courante (matérialisée par un message d'erreur rouge). Corrigez le champ correspondant pour progresser dans le formulaire.



Un ensemble d'info-bulles permet d'avoir accès au détail des informations demandées, au survol sur l'icône "?".

Les différents registres disponibles sont les suivants :

Déchets non dangereux entrants : correspondant à l'Article 1 de l'Arrêté du 31 mai 2021 ;

- Déchets non dangereux sortants : correspondant à l'Article 2 de l'Arrêté du 31 mai 2021 ;
- Terres et sédiments entrants : correspondant à l'Article 6 de l'Arrêté du 31 mai 2021 ;
- Terres et sédiments sortants : correspondant à l'Article 7 de l'Arrêté du 31 mai 2021 ;

Déchets dangereux et POP : pour les déchets soumis à l'obligation d'émission de Borderaux de Suivi de Déchets (BSDD et BSDA), la saisie doit se faire sur un autre outil existant : Trackdéchets. La redirection est automatique en sélectionnant ce registre. Pendant la période de tolérance du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, les BSDD et BSDA utilisés au format papier obligent les déclarants à tenir leurs registres chronologiques en interne.

2.6 <u>Rechercher une déclaration et Consulter les déclarations</u>

2.6.1 Page d'accueil

La page de consultation des données est découpée en plusieurs parties :

- Une liste de cases à cocher permet de choisir le registre que l'on souhaite consulter ;
- Une barre de recherche avancée permet de sélectionner un ensemble de filtres sur lesquels la recherche se fera ;
- Un bouton "Consulter la liste des déclarations" permet d'afficher les déclarations dans un tableau récapitulatif.

2.6.2 Filtres utilisables

- RECHERCHE	~
- RECHERCHE	^

L'apparition / disparition des filtres se fait en cliquant sur le chevron à droite.

Les filtres suivants sont disponibles :

- Date de création : sélection d'un intervalle de date dans lequel la création de la déclaration a été faite ;
- Date de réception (registres entrants) : sélection d'un intervalle de date dans lequel la réception du déchet, de la terre ou du sédiment a été faite ;
- Date d'expédition (registres sortants) : sélection d'un intervalle de date dans lequel l'expédition du déchet, de la terre ou du sédiment a été faite ;
- Code : sélection d'un code déchet désignant le déchet, la terre ou le sédiment. Le référentiel utilisé est détaillé dans <u>Format des données à saisir</u> ;
- Quantité : sélection de la quantité minimale et/ou maximale souhaitée, avec l'unité associée ;
- Producteur : saisie de la raison sociale du producteur du déchet, de la terre ou du sédiment. La recherche se fera en trouvant les raisons sociales contenant celle indiquée. La recherche ne prend pas en compte les noms des communes dans le cas d'un regroupement de déchets.

Date de création		Date de réception		Code		
08/12/2021 - 17/12/2021	×	15/12/2021 - 18/12/2021	×	01 03 08	۵	
1 à 6 m ³	*	Producteur Paison sor				
		Nalson soc				

Pour la saisie des intervalles de dates, cliquez sur l'icône « Calendrier » afin de sélectionner deux dates dans le calendrier.

Une fois les filtres choisis, cliquez sur "Valider" pour lancer la recherche. Les filtres choisis sont rappelés en tête du menu de recherche (en orange).

2.6.3 Chargement des déclarations

Le bouton "Consulter les déclarations" permet d'afficher les déclarations qui répondent aux filtres indiqués plus haut, sous forme de tableau. Toutes les saisies faites sous l'égide d'un établissement sont accessibles par un utilisateur de l'établissement.

Les résultats sont paginés. Le choix de la page ainsi que la navigation entre les différentes pages se fait en bas du tableau de consultation.

Date de création 🔸	Date de réception	Code	Dénomination	Quantité	Producteur	Traitement	
17/12/2021 à 16:21	11/03/2021	01 01 01	Déchets provenant de l'extraction des minéraux métallifères	3 m ³	AB	D1	
					Lignes par page : 10	▼ 1-1 sur 1	< >

Il est possible d'effectuer un tri sur les colonnes. Le tri par défaut est fait sur la date de création de la déclaration.

La colonne "Producteur" indique la raison sociale du producteur, ou les noms des communes lors d'un regroupement de déchets.

2.7 <u>Consulter une déclaration dans le détail</u>

Pour accéder au contenu détaillé d'une déclaration, cliquer sur la ligne correspondante dans le tableau des déclarations.

K RETOURNI	ER À L'ACCUEIL		
		Créée le 17/12/2021 à 16:21 par admin etablissement-installation_incineration_stockage	VOIR L'HISTORIQU
<mark>01 01 01</mark> -	Déchets provenant de	e l'extraction des minéraux métallifères - Registre Déchets Non Dangereux Entrants	-
Informations	générales		~
Date de récept	tion du déchet : 11/03/2021 (Eu	rope/Paris)	
Heure de pesé	e : 01:00 (Europe/Paris)	anne an de Neutre als en des mis from en faithfann	
Code déchet :	01 01 01	ovenant de l'extraction des mineraux metalmeres	
Déchet POP : N	Non		
Quantité : 3m ³			
Intervenants			
Producteurs			
	AB		
	12345678912345		
	1 rue du parc 75003 Paris		
Expéditeur			
	Exp & Co		
	1111111111111		
	1 rue du parc		

L'application conserve l'historique des modifications d'une déclaration. A chaque modification, une nouvelle version de la déclaration est créée, et l'historique de ces versions est consultable depuis le bouton « Voir l'historique » en haut à droite de la page de détail. Voir <u>Consulter l'historique de modification d'une consultation</u>.

Il est possible de modifier une déclaration en cliquant sur le crayon. Voir Modifier une déclaration.



2.8 Modifier une déclaration

En haut à droite de la vue de consultation, un crayon permet d'accéder au formulaire de modification des informations de la déclaration. Ce dernier est identique à un formulaire de saisie d'une nouvelle déclaration, et les champs sont pré-complétés avec les données en vigueur.

Une fois la modification enregistrée, la consultation s'effectue sur la dernière version de la déclaration, les anciennes versions sont consultables dans l'historique. Voir <u>Consulter l'historique de modification</u> <u>d'une consultation</u>.

Tous les champs sont modifiables.

2.9 <u>Consulter l'historique de modification d'une consultation</u>

L'application conserve l'historique des modifications d'une déclaration. A chaque modification, une nouvelle version de la déclaration est créée. La liste des anciennes versions d'une déclaration est disponible en cliquant sur "Voir l'historique" dans le haut de la vue de consultation.

RETOURNER A L'ACCUEIL Créée le 17/12/2021 à 16:21 par admin etablissement-installation. in	cineration stockage VOIR L'HISTORIQUE	
01 01 01 - Déchets provenant de l'extraction des minéraux métallifères - Registre Déchets Non Dangereux Entrants	1	

Une nouvelle vue présente alors un tableau regroupant l'ensemble des versions de la déclaration. Y figurent la date de modification, ainsi que la personne à l'origine de la modification. Pour consulter le détail d'une précédente version de déclaration, cliquer sur la ligne correspondante.

Date de la version	Créée par			
20/12/2021 à 09:41	collaborateur etablissement-installation_incineration_stockage			
17/12/2021 à 16:55	admin etablissement-installation_incineration_stockage			
17/12/2021 à 16:54	admin etablissement-installation_incineration_stockage			
17/12/2021 à 16:53	admin etablissement-installation_incineration_stockage			
17/12/2021 à 16:52	admin etablissement-installation_incineration_stockage			
17/12/2021 à 16:21	admin etablissement-installation_incineration_stockage			
		Lignes par page : 10	<	>
				-
(Historique) 01 01 01 - Déchets p	provenant de l'extraction des minéraux métallifères - Registre Déchets Non Dang	ereux Entrants		
(Historique) 01 01 01 - Déchets p Informations générales	provenant de l'extraction des minéraux métallifères - Registre Déchets Non Dang	ereux Entrants		~

2.10 <u>Tableau de Consultation des collaborateurs</u>

Les utilisateurs de l'application ont chacun un rôle : collaborateur ou administrateur.

Les **collaborateurs** ont le droit de saisir une déclaration, de consulter les déclarations créées par leurs collègues, de les modifier et de visualiser l'historique des versions.

Les **administrateurs** peuvent en complément gérer les permissions de chaque collaborateur : voir <u>Gérer les droits de mes collaborateurs</u>

Pour les administrateurs, la liste des collaborateurs est accessible en cliquant sur "Collaborateurs" dans le bandeau supérieur.

			2 COLLABORATEURS	ADMIN ETABLISSEMENT-INSTALLATION_TRAITEMENT
< RETOUR				
Utilisateurs de l'établissement				
Nom	Prénom	Adresse mail		
etablissement-installation_traitement	admin	admin.etablissement-installation_traitement@email.com	n 9	
$etablissement$ -installation_traitement	collaborateur	collaborateur.etablissement-installation_traitement@email.com	តា 😌	
			Lignes par page : 10 💌 0 sur 0 🤇	. >

La maison orange indique que l'utilisateur appartient bien à l'établissement. Voir <u>Répondre à une</u> <u>demande de rattachement</u> dans le cas où l'utilisateur n'appartient pas encore à l'établissement (sa demande n'a pas encore été validée par l'administrateur).

Le bouclier orange est attribué aux administrateurs, le bouclier gris aux collaborateurs.

2.11 <u>Gérer les droits de mes collaborateurs</u>

2.11.1 Cas général

Les administrateurs peuvent effectuer les actions suivantes sur les collaborateurs de leur établissement :

- Nommer un collaborateur administrateur, ou supprimer son droit d'administration, en cliquant sur l'icône bouclier sur la ligne du collaborateur. Une limite de 5 administrateurs par établissement est imposée.
- Détacher une personne de l'établissement, en cliquant sur l'icône maison sur la ligne du collaborateur. La personne n'aura alors plus le droit d'accéder aux données de l'établissement et de réaliser des déclarations.

Nom	Prénom	Adresse mail	
etablissement-installation_traitement	admin	$admin.etablissement-installation_traitement@email.com$	6 h
etablissement-installation_traitement	collaborateur	$collaborateur.etablissement-installation_traitement@email.com$	n 😯

2.11.2 Répondre à une demande de rattachement

Lorsqu'un collaborateur rejoint un établissement déjà créé, une demande de rattachement est envoyée à l'administrateur. Il est recommandé que le collaborateur notifie lui-même l'administrateur de l'envoi de la demande (par email ou autre...), car aucun système de notification automatique n'est actuellement en place dans l'application.

Attention, tant que la demande du collaborateur, de rejoindre l'établissement n'est pas acceptée par l'administrateur, il ne peut accéder aux interfaces de saisie et de consultation. Il est recommandé de répondre rapidement aux demandes. La demande figure de la façon suivante dans le tableau de gestion : un panneau d'attention avec une coche verte et une croix rouge.

Uti	lisateurs de l'établissement			
	Nom	Prénom	Adresse mail	
	etablissement-installation_traitement	admin	admin.etablissement-installation_traitement@email.com	6 h
A	etablissement-installation_traitement	collaborateur	collaborateur.etablissement-installation_traitement@email.com	× ~ m
				Lignes par page: 10 V O sur O V >

Pour accepter : cliquer sur la coche verte. Le collaborateur fait alors partie de l'établissement et apparaît dans le tableau.

Pour refuser : cliquer sur la croix rouge. La demande sera refusée et l'utilisateur ne sera pas rattaché à l'établissement.

3 Annexes

3.1 Format des données à saisir

La tableau ci-dessous indique le format attendu pour chaque type de données rencontré dans les formulaires :

Description	Format
Code postal	5 chiffres ou 4 chiffres précédés par un 0
Numéro SIREN	9 chiffres
Numéro SIRET	14 chiffres
Code INSEE	5 chiffres ou 3 chiffres précédés de 2A/2B
Identifiant d'un terrain placé en SIS	SSP + 11 chiffres
Numéro de document	A7E ou A7I + 4 chiffres correspondant à une année entre 2015 et l'année courante + 6 chiffres
Numéro de notification pour un registre entrant	2 lettres + 10 chiffres
Numéro de notification pour un registre sortant	FR + 10 chiffres

Parcelle cadastrale (dernier des 4 champs requis)	4 chiffres
Section de la parcelle cadastrale	Entier entre 0 et 99
Feuille de la parcelle cadastrale	Entier sur 2 caractères
Code déchet	Codes sur 6 chiffres, groupés 2 à 2, de <u>https://aida.ineris.fr/consultation_document/10327</u>
Code traitement	Annexes I et II de <u>https://eur-lex.europa.eu/legal-</u> content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32008L0098&from=FR
Latitude (référentiel WGS84)	Nombre à virgule dans [-90; 90] ; 6 décimales maximum
Longitude (référentiel WGS84)	Nombre à virgule dans [-180; 180] ; 6 décimales maximum
Qualification du traitement final	Section II, paragraphe 1° de l' <u>Article L541-1 du Code de</u> l'Environnement

3.2 Droits selon le profil de l'établissement

Lors de la création de l'établissement, différents profils sont choisis, correspondant chacun à un ensemble de permissions. Ces permissions sont regroupées dans le tableau ci-dessous, en indiquant dans quel registre le profil a le droit de déclarer.

Les abréviations utilisées sont :

- DND : déchet non dangereux
- TEXS : terre excavée et sédiment

Les différents profils utilisés sont :

- Producteur : Producteur de déchets, de terres excavées ou de sédiments
- Transit : Installation de transit, de regroupement ou de tri de déchets, de terres excavées ou de sédiments
- Collecte : Installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial
- VHU : Installation d'entreposage, dépollution, démontage, découpage de VHU
- Traitement : Installation de traitement de déchets, de terres excavées ou de sédiments
- Transport : Transporteur de déchets
- Négociant : Négociant en déchets
- Couriter : Entreprise de courtage en déchets
- Eco-organimse : Eco-organisme
- Valorisation : Personne valorisant des terres excavées et sédiments
- Stockage & Incinération : Installation d'incinération ou de stockage de déchets non dangereux non inertes
- SSD : Installation dans laquelle les déchets perdent leur statut de déchet

	Producteur	Transit	Collecte	VHU	Traitement	Transport	Négociant	Courtier	Eco-organisme	Valorisation	Stockage & Incinération	SSD
DND entrant					\checkmark						\checkmark	\checkmark
DND sortant					\checkmark						\checkmark	\checkmark
TEXS entrant		\checkmark			\checkmark					\checkmark	\checkmark	
TEXS sortant	\checkmark											